

## **L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE VINGT SIX FEVRIER**

L'an deux mille dix-neuf, le 26 février à dix-neuf heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal de la commune d'Écouves se sont rassemblés en réunion ordinaire à la salle du conseil de Radon après convocation légale sous la présidence de Monsieur Alain MEYER, Maire.

Etaient présents : Philippe ACCIARI, Fabienne BLEICHER, Claude BROULT, Didier CHEVALIER, Josselyne DAGOREAU, Baudouin DE LA MOTTE SAINT PIERRE, Yannick DUDOUT, Danielle ERNOU, Alain GAUDRÉ, Maryse LEGUAY, Céline LE LIEVRE, Alain MEYER, Elisabeth MOTAS, Karine NUGUES, Isabelle POTTIER, Gérard RABINEL, Michel SENAULT, Michèle TROLIO, Régis VÉCRIN.

Absents excusés : Arnaud GAUDRÉ  
Pierre GUÉRIN, pouvoir à Régis VÉCRIN  
Catherine TERHEC, pouvoir à Alain MEYER

Secrétaire de séance : Maryse LEGUAY

Conseillers en exercice : 22

Conseillers présents : 19

Votants : 21

Date de la convocation : 18 Février 2019

- 1) **Désignation du secrétaire de séance** : Madame Maryse LEGUAY
- 2) **Adoption du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 4 Décembre 2018**
- 3) **Adhésion au groupement de commande pour l'achat d'énergies, coordonné par le Territoire d'énergie Orne**

Monsieur MEYER a expliqué que le TE 61 a proposé à la commune d'adhérer à un groupement de commande dans le but de souscrire à un contrat de fourniture d'énergie (électricité et gaz).

La commune de Radon a adhéré à ce groupement puis au marché en 2015 mais uniquement pour le Foyer Rural car seuls étaient concernés les sites dont la puissance électrique était supérieure à 36 KvA.

Le contrat de fourniture souscrit se termine au 31 décembre 2019, le TE 61 propose donc de passer un nouveau marché à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2020.

Le nouveau groupement de commandes pourra inclure également la fourniture de gaz et s'étendre à tous les points de livraison d'électricité (plus uniquement les sites dont la puissance est supérieure à 36 kvA).

Autre différence avec le marché de 2015 : la prestation du TE 61 n'est plus rémunérée en fonction du nombre d'habitants mais en fonction du nombre de points de livraison (PDL) compris dans le marché (si moins de 10 PDL = 100 €/an).

Monsieur le Maire a demandé au conseil de délibérer sur l'adhésion à ce groupement de commandes, mais la prise de décision a été reportée car les élus ont souhaité des informations complémentaires sur les bénéfices de cette adhésion.

#### 4) Sorties d'inventaire

Monsieur le Maire a informé que des biens de la commune, achetés il y a quelques années, ont été réformés. Il faut donc mettre à jour l'inventaire.

Les biens concernés sont :

##### BUDGET GENERAL - RADON

Compte	N° INV	Désignation	Montant TTC	date acquisition
2183	117	Scanner	129.17	2003
2183	117	Rétro projecteur	911.65	2003
2183	168	Ordinateur directeur école	1 530.31	2007
2183	134	Imprimante Canon IP 600 Ecole	117.93	2008
2183	133	Ecran super 2000 Oray Ecole	238.00	2008
2183	118	Ordinateur portable Ecole	1 819.82	2008
2183	117	3 Ordinateur portables Ecole	2 441.16	2008
2183	185	7 ordinateurs école salle info	4 427.76	2009
2183	217	Ecole numérique rurale	16 250.64	2010

##### BUDGET GENERAL – VINGT HANAPS

Compte	N° INV	Désignation	Montant TTC	date acquisition
2183	131	Tondeuse autoportée Kubota GR 1600	6 699.00	2009

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de sortir ces biens de l'inventaire.

#### 5) Projets d'investissement 2019

Réhabilitation du Foyer Rural de Radon (suite et fin)	500 000.00 € TTC environ
Réfection du logement de l'école à Radon	travaux non chiffrés
Aménagement de sécurité du bourg de Forges	212 502.00 € TTC
Aménagement de sécurité du bourg de Radon	154 680.00 € TTC
Réfection des aires de jeux de Radon et Vingt Hanaps	travaux non chiffrés
Réfection du city stade de Radon	travaux non chiffrés
Achat de pots de fleurs à Vingt Hanaps	acquisition non chiffrée
Réfection toiture ancienne école de Forges	6 817.73 € TTC
Travaux au cimetière de Forges (cavernes)	2 719.00 € TTC
Travaux au cimetière de Vingt Hanaps (allées)	travaux non chiffrés
Voirie	environ 60 000.00 € TTC
Chauffage église Radon	travaux non chiffrés
Changement de la chaudière mairie Radon	4 500.00 € TTC
Accessibilité	travaux non chiffrés

## 6) Permanence – Inscription sur les listes électorales

Une permanence se tiendra le Samedi 30 Mars 2019 de 10 à 12h à la mairie de Radon.

### Questions Diverses

- Reversement d'une subvention à l'USEP/Coopérative scolaire de l'école de Radon

Monsieur le Maire a expliqué que la commune a perçu une subvention d'un montant de 650.00 €, versée par le ministère des armées, au titre du projet de l'école de Radon « Un Ornaïs résistant débarque le 6 Juin 1940 ».

Etant donné que ce projet n'a pas été financé par la commune mais par la coopérative scolaire, il a proposé de reverser cette subvention à l'association.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de reverser cette subvention de 650.00 € à l'USEP/Coopérative scolaire de l'école de Radon

- Adhésions au SMICO

Monsieur le Maire a rappelé au Conseil Municipal que la commune d'ECOUVES était membre du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités. Monsieur le Maire a fait savoir ensuite au Conseil Municipal que les collectivités suivantes :

Mairie de Évrecy, Mairie de Ussy, CDC Val es Dunes, Mairie de Thaon, Mairie de Saint Roch sur Egrenne, Mairie de Soliers, Mairie de Villons les Buissons, Mairie de Bénouville, Mairie de Lion sur Mer, Mairie de Saint André sur Orne, Mairie de Mathieu, Mairie de Vimont, le Sivos Chanu-Saint Paul- Landisacq ont sollicité leur adhésion au SMICO

Monsieur le Maire a invité le Conseil Municipal à bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'adhésion de ces Collectivités.

- Projet éolien - CUA

Monsieur Meyer a informé que la CUA était engagée dans la transition énergétique, c'est pourquoi elle propose d'accompagner la commune dans un éventuel projet éolien (elle a déjà entamé cette démarche avec Cerisé).

Après en avoir discuté, le conseil municipal a décidé de ne pas donner de suite quant à la proposition de la CUA étant donné qu'un projet éolien n'est pas à l'ordre du jour sur la commune, et ce malgré quelques sollicitations

- Course FSGT

Une course de vélo sera organisée le jeudi 30 Mai 2019 (jour de l'Ascension) par le FSGT à Radon. La circulation sur la route de Forges vers Radon sera réglementée dans le sens de la course toute la journée.

- Cantine scolaire de Radon

Monsieur Meyer a rappelé que la restauration scolaire était une compétence de la CUA et cette dernière souhaiterait que chaque cantine des communes membres de la CUA fonctionne de la même façon (la cour des comptes a récemment pointé du doigt les différences de fonctionnement).

A priori, toutes les cantines de la CUA auraient recours à la Sodexo pour la fourniture de repas à la rentrée 2019. Monsieur le Maire a informé qu'un rendez-vous était prévu prochainement avec le président de la CUA, M. Dibo, les élus d'Écouves, les parents d'élèves et les commerçants de Radon afin de défendre le système actuel (la préparation des repas sur place). Organisation fonctionnant très bien et permettant de faire vivre le commerce local.

- Retour sur la présentation du projet des Mézières – Vingt Hanaps

Monsieur le Maire a effectué un rapide retour sur la présentation de Messieurs Bourré, Gèze et Marchand concernant leur projet aux Mézières, en effet peu de conseillers étaient présents à cette réunion.

Ce projet, visant à accueillir des enfants en difficulté, a très bien débuté. Ouverture prévue en Septembre 2019.

- Vitesse excessive

Monsieur De La Motte Saint Pierre et Madame Trolio ont interpellé sur la vitesse élevée des véhicules à l'entrée de Radon, et allée des chênes.

Un rétrécissement de la chaussée et des changements de priorité ont été évoqués comme solution pour l'entrée de Radon.

- Madame Trolio a également évoqué le problème lié à la réception du réseau de téléphone portable/ internet, notamment au lotissement des lierres à Radon. Monsieur Meyer a indiqué qu'un projet d'installation d'une antenne relais Orange était en cours.

Elle a également exposé qu'il était nécessaire de changer les drapeaux de la mairie de Radon. Une commande sera passée prochainement pour les 3 communes.

- Monsieur Broult a demandé à ce que le calvaire situé au lieudit « Le Frou » à Vingt Hanaps soit nettoyé. Monsieur Meyer a précisé qu'il demanderait à un agent communal d'aller l'entretenir.

Fin de séance : 22h00